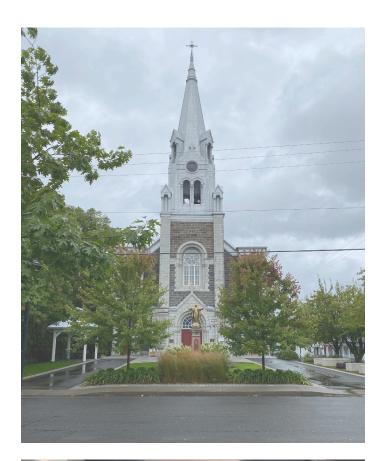


DES ÉGLISES RÉINVENTÉES

CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE SAINT-VALLIER

L'aboutissement de plusieurs années de travail



Église Saint-Philippe et Saint-Jacques Saint-Vallier Chaudière-Appalaches

RÉSUMÉ DU PROJET

Les démarches pour trouver un projet d'avenir à l'église débutent en 2011 et ne se font pas sans heurts. Le travail précédant l'inauguration du centre multifonctionnel est costaud et se fait en étapes, l'objectif étant de créer des espaces de qualité pour la communauté. De nombreuses consultations sur la planification de la transformation sont réalisées auprès des citoyens et des organismes locaux, mais la Municipalité se bute parfois à des visions opposées, notamment en ce qui a trait au financement. L'acquisition du bâtiment se concrétise tout de même en 2016 et un plan d'ensemble pour une transformation graduelle est produit. La requalification du lieu est réalisée en plusieurs phases : réaménagement du parvis en 2016, déménagement des bureaux municipaux sous la sacristie en 2018-2019, aménagement de la nef en espace multifonctionnel en 2021-2022 et inauguration de la bibliothèque municipale dans la sacristie en avril 2023.





Photo: Jean-François Guérard, 2022



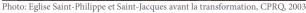




Photo: Municipalité de Saint-Vallier, 2022

BÂTIMENT D'ORIGINE

Située au cœur de Saint-Vallier, l'église Saint-Philippe et Saint-Jacques est construite en 1931-1932 avec une structure en béton armé pour résister au feu, contrairement à la précédente, qui est incendiée en 1931. L'architecte Joseph-Aurèle Bigonesse la fait ériger par l'entrepreneur F.X. Lambert à l'intérieur des murs en pierre de l'église précédente, conservant ainsi une partie de la façade de style néoroman. La façade principale se démarque d'ailleurs par son clocher central massif. L'utilisation du béton armé pour la structure est novatrice à cette époque. L'intérieur dépouillé concentre une richesse d'ornementation dans le chœur, qui figure parmi les plus intéressants de la région.

HISTORIQUE DU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Dans le but de trouver un partenaire ou des solutions concrètes pour l'avenir du lieu, la fabrique, qui n'a plus les moyens ni d'entretenir l'église ni de la restaurer, amorce des discussions avec la Municipalité. Cette dernière souhaite, pour sa part, relocaliser certains de ses services dans des espaces mieux adaptés. Des assemblées sont organisées dès 2011 pour informer les citoyens de la situation précaire et écouter leurs propositions sur les orientations à prendre. Ces exercices mènent à la formation d'un comité de réflexion composé de citoyens, accompagné par la MRC et le CLD de Bellechasse. Plusieurs scénarios sont alors étudiés et chiffrés. La démolition du bâtiment n'est pas exclue, mais elle s'avère une solution plus coûteuse que les autres. Une étude des be-

soins de la communauté permet d'enrichir les propositions. Aux élections municipales de 2013, quelques membres du comité font le saut en politique. Avec l'aide de spécialistes et s'appuyant sur des avis d'experts, le comité continue, jusqu'en 2015, de sonder la population et de lui présenter les propositions retenues. Ces échanges constants permettent aux citoyens d'avoir des réponses à leurs questions et de s'impliquer dans le projet, tout en offrant l'occasion de bonifier et de valider les orientations retenues. Avec la présentation d'un plan clair visant à requalifier l'église de façon graduelle réalisé par la firme Anne Carrier architecture, la fabrique vend le bâtiment à la Municipalité pour 1 \$ en 2016.

FINANCEMENT

Durant les années de planification et de réalisation des différentes phases, des visions opposées ressurgissent au sein des élus municipaux et de la population au sujet de l'apport financier de la Municipalité pour ces transformations. Cet enjeu marque notamment la teneur des élections municipales de 2021. Des démarches entreprises de 2019 à 2021 auprès de bailleurs de fonds publics font en sorte que près de 75 % du budget total de 2,45 M\$ sont financés par des subventions : le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) donne une subvention de 1,15 M\$ via le programme de requalification, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation investit 300 000 \$ et le gouvernement fédéral participe en ce qui concerne l'accessibilité universelle. À cela s'ajoute un investissement de 250 000 \$ provenant de la vente du presbytère grâce à une entente faite avec la fabrique lors de la vente de l'église. En somme, la Municipalité finance le projet par un règlement d'emprunt de 700 000 \$.





La conversion de notre église
en un lieu abritant tous ces services
est un bel exemple de développement
durable. (...) L'utilisation du
patrimoine religieux à d'autres
fins repose grandement sur
la participation de la
municipalité à la réflexion.
**

(Alain Vallières, maire)

CONCEPTION DU PROJET

DÉFINITION DU PROJET

Suivant les principaux besoins exprimés lors des consultations citoyennes, le projet de centre multifonctionnel vise à offrir un espace communautaire pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes, à maintenir des services à la population, à stimuler le développement économique, culturel et touristique de la municipalité et, finalement, à maintenir un espace pour le culte. Après la restauration du parvis l'année suivant l'acquisition de l'église, la Municipalité entame une seconde phase en 2018, soit la relocalisation de ses bureaux dans la partie arrière, sous la sacristie. Ensuite, la troisième étape, la plus importante pour la population, consiste en l'aménagement du centre multifonctionnel. De 2019 à 2022, des études et travaux permettent d'optimiser les espaces et de rendre la nef polyvalente. À peine l'inauguration du centre multifonctionnel faite, la Municipalité entame des démarches pour la dernière phase du plan, soit le déménagement de la bibliothèque dans la sacristie.

DESCRIPTIONS DES INTERVENTIONS

Libérée des rangées de bancs, des autels latéraux et des confessionnaux, la nef devient une aire ouverte. Une mise aux normes est cependant nécessaire pour rendre l'espace fonctionnel et sécuritaire. Les architectes optent pour des interventions simples, contemporaines, flexibles et réversibles dans la majorité des cas, à l'exception du plancher en carreaux d'amiante, qui est remplacé par une chape en béton chauffante. Le lieu étant naturellement sobre et peu décoré, l'idée de créer des boîtes dans la boîte est adoptée.

Des cubes de couleur dorée sont ajoutés de part et d'autre de l'entrée – pour les installations sanitaires, le vestiaire et la cuisine – et du chœur – pour l'escalier et l'ascenseur. Entre chaque colonne existante séparant les collatéraux de la partie centrale de la nef, des rideaux noirs ignifuges sont installés. Ils offrent une polyvalence quant à l'aménagement de la salle. Un autre rideau est ajouté devant le chœur pour créer un fond neutre. Le plancher du chœur est agrandi afin de créer une scène aux dimensions intéressantes. À l'étage inférieur, dans le couloir menant aux bureaux municipaux, des installations sanitaires supplémentaires, des locaux et une issue de secours sont aménagés. Pour des raisons de sécurité, le jubé n'est accessible que pour la régie technique.

INTÉGRATION DE LA DIMENSION PATRIMONIALE AU PROJET

En 2012, avant même de devenir propriétaire de l'église, la Municipalité s'est impliquée dans la reconnaissance patrimoniale de celle-ci et de son presbytère en les citant tous deux immeubles patrimoniaux.

Aucune intervention majeure n'a été faite sur le bâtiment, à l'exception du réaménagement de l'intérieur. Les ajouts contemporains sont restreints et réversibles, ils offrent une signature et une personnalité unique au lieu. La conservation des caractéristiques bâties et de l'esprit du lieu a guidé l'élaboration de la proposition architecturale. Le lieu préserve ainsi, malgré les interventions récentes, sa sobriété, son harmonie, sa quiétude et sa lumière naturelle changeante teintée par les vitraux.

DÉTAILS DU PROJET Centre multifonctionnel de Saint-Vallier Nom du projet 367, avenue de l'Église Adresse Ville Saint-Vallier Population 1089 Région administrative Chaudière-Appalaches (12) Église Saint-Philippe et Saint-Jacques Nom du lieu de culte Tradition religieuse antérieure Catholique Joseph-Aurèle Bigonesse Architecte 1931 - 1932 Années de construction 2021 - 2022 Années de conversion Réaménagement et mise aux normes de la nef afin Description du projet qu'elle devienne un espace multifonctionnel. de conversion Anne Carrier architecture Architectes JC7 Signature Entrepreneur Municipalité de Saint-Vallier Maître d'ouvrage Superficie du projet $+-1200 \text{ m}^2$ Nouveau propriétaire : Municipalité de Saint-Vallier Changement de propriété Année de vente : 2016 Prix de vente: 1\$ Coût du projet de 2450000\$ transformation Maillage financier Programme de requalification du Conseil du patrimoine religieux du Québec: 1 152 184 \$ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; FRR volet 2: 103415 \$; PRIMADA: 100000 \$; TECQ: Emploi et Développement social Canada (Fonds pour l'accessibilité): 100 000 \$ Caisse Desjardins de Bellechasse: 10 000 \$ pour de l'équipement Vente du presbytère : 250 000 \$ Règlement d'emprunt : 700 000 \$ Cote patrimoniale (CPRQ) Supérieure (C) Fiche d'inventaire 2003-12-037 Immeuble patrimonial cité Loi sur le patrimoine culturel Prix du patrimoine des Régions de la Capitale-Nationale Prix, reconnaissances et de la Chaudière-Appalaches, catégorie Préservation et mise en valeur du paysage, 2022. Prix Reconnaissance de l'association Les plus beaux villages du Québec, 2022. Prix d'excellence du Conseil du patrimoine religieux du Québec, catégorie réutilisation, 2022. Études et analyses réalisées Étude de préfaisabilité, 2013

Ce cahier a été réalisé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Ce projet a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications.

l'église, 2015

Recherche et rédaction : Isabelle Lortie

Graphisme: Alicia Tremblay

Révision linguistique : Marie-Élaine Gadbois, Oculus révision · rédaction



RETOMBÉES DU PROJET

Consciente des défis relevés et de ceux à venir quant à la gestion et à l'entretien de l'édifice, la Municipalité est fière d'avoir développé un projet de qualité répondant aux besoins de la communauté dans un bâtiment patrimonial. Elle souhaite que le centre multifonctionnel devienne, comme l'a été l'église, un point de rassemblement et de cohésion sociale. Quelques mois seulement après l'inauguration, le centre avait déjà accueilli des activités du camp de jour, la boutique Arts et artisanat, le spectacle Sur les traces de La Corrivaux, le Forum sur le patrimoine religieux du CPRQ, un récital de La chorale du Littoral ainsi que des représentants de municipalités et de fabriques venus s'inspirer de ce projet pour alimenter la réflexion sur l'avenir de leur église.

En 2022, trois prix de reconnaissance pour le travail de mise en valeur et de protection du patrimoine ont été attribués à la Municipalité : le Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, catégorie Préservation et mise en valeur du paysage; le prix Reconnaissance de l'Association des plus beaux villages du Québec; et le Prix d'excellence du CPRQ, catégorie Réutilisation

EXEMPLE COMPARABLE

Espace Collectif Berger

Église de Saint-Modeste 340, rue Principale Saint-Modeste, Québec, GOL 3W0

CONTACT

Mairie de Saint-Vallier T. : 418-884-2559 info@stvallierbellechasse.qc.ca



6300, avenue du Parc, bureau 605, Montréal (Québec) H2V 4H8 Téléphone : 514 931-4701 ou 1 866 580-4701 | Télécopieur : 514 931-4428 Visitez le site Internet du Conseil : www.patrimoine-religieux.qc.ca

Rapport final du comité de réflexion sur l'avenir de

Étude de faisabilité et plan d'affaires, 2020